

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE DES JEUNES DE 16ANS

Le Ministère des Armées, par la Direction du Service National et de la Jeunesse, a récemment créé et ouvert un espace dédié à la Journée Défense et Citoyenneté « MAJDC.FR »

Les jeunes concernés ont maintenant la possibilité d'utiliser l'espace majdc.fr pour organiser leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en ligne.

Qui est concerné ? Tous les jeunes français recensés peuvent s'inscrire et créer leur espace personnel sur majdc.fr afin d'organiser et de gérer le suivi de leur JDC et de dialoguer avec l'organisme du service national qui les gère.

En ligne, il est possible :

- de découvrir ce qu'est la JDC,
- de poser toutes les questions en lien avec la JDC,
- de télécharger sa convocation,
- de changer la date de sa JDC, demander une exemption,
- d'être guidé jusqu'au site de convocation,
- de télécharger son attestation à l'issue de sa JDC.



Après la création de son espace personnel, il est possible d'organiser sa JDC de A à Z.

Renseignements et contacts sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) L'espace personnalisé directement sur smartphone :



# INFO SAUVIAT N°40

2<sup>nd</sup> trimestre 2018

Il n'y aura pas de bulletin municipal pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2018



**Horaires d'ouverture de la Mairie:**

Mardi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00

Jeudi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 15h00 et Samedi : 08h00 – 12h00

**Permanences du Maire :**

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le site internet [www.sauviat.fr](http://www.sauviat.fr) connaît d'importants dysfonctionnements depuis quelques semaines et est actuellement inaccessible, nous espérons une remise en service prochainement

## INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

**Bilan financier du budget communal 2017 :** les montants indiqués sont arrondis à l'euro

**Section de fonctionnement:** Dépenses totales de l'exercice → 203 979 € / Recettes totales de l'exercice → 308 365 €

**Section d'investissement:** Dépenses totales de l'exercice → 132 766 € / Recettes totales de l'exercice → 210 954 €

**Résultat de l'exercice toutes sections confondues : excédent de 329 710 €**

Les opérations d'investissement prévues aux budgets 2018 : aménagement de la traverse départementale du Bourg avec création d'un WC Public (200 000€), aménagement du lotissement communal « Les Bruyères » (170 000€), mise en place d'un assainissement collectif au village de Cublas (215 000€), remplacement de deux chaudières dans les logements locatifs (10 000€), petit matériel pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux (1 000€).

Le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition pour l'année 2018. Il a été décidé de ne pas les modifier.

→ Taxe d'habitation : 8.76 % - Taxe Foncière Bâti : 11.49 % - Taxe Foncière Non Bâti : 71.56 %

Les tarifs de location de la Salle d'Animation, ceux de l'assainissement collectif et ceux des concessions funéraires restent également inchangés. Pour rappel :

**Tarifs de la Salle :** associations communales : 3 locations gratuites par an puis 60€, associations extérieures : 120€, habitants de la commune : 85€, habitants hors commune : 160€. Les frais de consommation électrique sont comptés en sus selon le tarif en vigueur. Un chèque de caution de 300€ est demandé à chaque locataire, lors de la signature du contrat de location de la Salle.

**Tarifs de l'assainissement :** de 0 à 30m<sup>3</sup> de consommation d'eau avec abonnement annuel : facturation d'un forfait de 55,00€. Consommation d'eau supérieure à 30m<sup>3</sup> : facturation au m<sup>3</sup> au tarif de 0,60€ le m<sup>3</sup> (à compter du 31<sup>ème</sup> m<sup>3</sup>).

**Tarifs funéraires :** concessions de terrain trentenaires : 50€ le m<sup>2</sup>, columbarium : 1 case pour une durée de 15 ans : 250€, 1 case pour une durée de 30 ans : 450€.

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a décidé, de son côté, de voter une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et ce, malgré la désapprobation des élus de l'ancienne communauté de communes du Pays de Courpière, qui se sont prononcés, pour une fois, à l'unanimité, contre cette augmentation.

**Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 :**

La cérémonie de commémoration du cessez-le-feu en Algérie, s'est tenue le dimanche 25 mars 2018 à 10h00, au monument aux morts. Le Maire, Paul PERRIN était accompagné de nombreux élus ainsi que des drapeaux des ACPG-CATM et de la FNACA. La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié, offert par la commune.

**Aménagement du lotissement communal « Les Bruyères » :**

Les travaux d'aménagement du lotissement communal « Les Bruyères » sont actuellement en cours de finition, par l'entreprise COLAS Rhône-Alpes Auvergne. Le lotissement compte 9 lots d'environ 1 000 m<sup>2</sup> chacun. Ils seront mis en vente avant la fin de l'année. Priorité sera donnée aux primo-accédants.

**Débroussaillage des voies communales :**

Les prochains passages de la débroussailleuse le long des voies communales sont fixés comme suit :

- Semaine 21 : du 21 au 23 mai 2018 fauchage

- Semaines 28 et 29 : entre le 09 et le 20 juillet 2018 débroussaillage complet



## LES SPORTIFS SAUVIATOIS :



Benoît BRUGERE - 15 ans - habitant de Bouchéras.

Après avoir connu quatre saisons en enduro-kid, avec des places plus qu'honorables : 12<sup>ème</sup> sur 48, Benoît est, cette année, passé aux courses sur circuit. Il a aujourd'hui plusieurs courses à son actif : Lury-Lévis (03) et Pau Arnos (64), et va bientôt participer à la course de La Châtre (36). Il court sur Aprilia RS 86CC.

La prochaine étape : son inscription au moto-club de Varennes.

Nous le félicitons pour son parcours sportif et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

**Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?**

**La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT.**

**Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur [mairie@sauviat.fr](mailto:mairie@sauviat.fr)**

## COORDONNÉES UTILES

- **Restau'Bois :** entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F (Auvergne Courant Fort et Faible) :** autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras – Tous travaux d'électricité

Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ [julienmagg@yahoo.fr](mailto:julienmagg@yahoo.fr)

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino)

Horaires d'ouverture : Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi et Samedi de 07h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00

Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi :** transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ [malaptias.christine@orange.fr](mailto:malaptias.christine@orange.fr)

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70

✉ [cecilia.photolife@gmail.com](mailto:cecilia.photolife@gmail.com)

- **CARO Coiffure (Caroline OSSEDAT de Batignoux)** ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70).

☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry :** Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

Edité et imprimé par la Mairie de Sauviat le 03.05.2018

Tirage en 260 exemplaires gratuits - Directeur de publication M. Paul PERRIN - Maire



## Projet de fermeture du guichet SNCF de la gare de Thiers :

Monsieur le Maire a participé, auprès de la population et avec de nombreux élus du territoire, au rassemblement contre la fermeture du guichet SNCF de la gare de Thiers qui s'est tenu le 28 avril 2018 devant la gare.

## ÉTAT-CIVIL :

**Décès :** Madame Jacqueline LERAY née NOURY, domiciliée Le Bourg, est décédée le 02 février 2018

Monsieur Jeremy COLLINS, domicilié Le Gros Noyer, est décédé le 20 février 2018

Monsieur Guy FOUET, domicilié Le Bouy, est décédé le 28 février 2018

Madame Josette CHEVALEYRE, domiciliée Issard, est décédée le 05 mars 2018

Monsieur Luc PIERQUET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 30 mars 2018

Toutes nos condoléances aux familles.

**Naissances :** Evy, fille d'Anaïs BLIN et de David DE OLIVEIRA, Le Bourg, est née le 30 janvier 2018

Toutes nos félicitations aux jeunes parents!

## ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE :

### Comité d'animation : Belote 2018

Grand succès cette année pour la belote du comité qui a rassemblé 56 équipes dans la Salle d'Animation, le dimanche 04 février 2018. Félicitations aux équipes gagnantes :

Marianne et Jean-Yves (lot : 2 jambons secs),

Suzanne et Jean-Yves (lot : 2 jambons frais),

La Gazelle et Roger (lot : 2 jambons frais),

Yvette et Manu (lot : 2 épaules fraîches)

Pour ne pas changer les bonnes habitudes, le comité a servi à tous les participants une délicieuse soupe à l'oignon pour fêter la fin du concours.



### Foucat 2018



Cette année, le foucat s'est embrasé le 17 février 2018, au village du Poux. Les quelques gourmands qui avaient bravé le froid, se sont régalés de délicieuses bugnes, en se réchauffant non loin du feu avec un verre de vin chaud, offert par le comité d'animation.

Merci à tous les participants d'être venus partager ce moment de convivialité.

### Soirée théâtre à Sauviat

Le samedi 07 avril dernier, le Comité d'Animation organisait une soirée théâtrale en proposant une pièce de théâtre comique « Maman y'a papa qui bouge encore », de René Bruneau, interprétée par la troupe « Le Carré d'As » d'Augerolles. Le public, qui a fait travailler ses zygomatiques, a apprécié le spectacle. Une soirée de détente qui a ravi les petits comme les grands.



### Association Bougeons Ensemble :



#### Après-midi crêpes le mercredi 07 février 2018

Une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés à la salle d'animation de Sauviat pour déguster des crêpes accompagnées de confitures, le tout fait maison et arrosé de cidre, dans une ambiance conviviale.

### Sortie interclubs le vendredi 09 mars 2018

Le Club Bougeons Ensemble a été invité par le Club des Demezous à prendre part à un repas « morue – pommes de terre » au restaurant de Domaize.

### Sortie à Messeix le samedi 24 mars 2018



Les membres de l'association se sont rendus à Messeix, commune limitrophe de la Corrèze pour visiter le musée de la mine. Ils ont ensuite poursuivi leur chemin jusqu'à Murat le Quaire. Le groupe a découvert le scénomusée la Toinette et Julien, qui leur a fait remonter le temps et leur a permis de partager la vie passée des habitants du massif du Sancy. Une journée riche en découvertes.



## AGENDA :

Le dimanche 06 mai 2018 : à partir de 9h, marché de printemps dans le Bourg, organisé par l'association Bougeons Ensemble

Le mardi 08 mai 2018 : défilé de commémoration du 08 mai 1945 dans Le Bourg à partir de 10h00

Le dimanche 22 juillet 2018 : toute la journée dans le Bourg, fête patronale organisée par le Comité d'Animation. Au programme : repas « tripes ou beef » le matin et à midi. Toute la journée : fanfare des beaux-arts, manèges pour enfants, brocante et artisanat. Le soir : soupe au chou, feu d'artifice et concert de rock.

Le samedi 11 août 2018 : concours de pétanque à 14h00 dans Le Bourg, organisé par l'association Bougeons Ensemble

Les 18 et 19 août 2018 : rallye motos anciennes, organisé par l'association Les Sauvages

Le dimanche 02 septembre 2018 : randonnée sauvatoise ouverte aux marcheurs, aux vététistes et aux cavaliers. Le Comité d'Animation propose 3 parcours au départ de la Salle d'Animation. Ravitaillements le long des circuits et repas à l'arrivée.

## SOCIAL :

### → CLIC de Thiers (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie)

ATELIERS DE STIMULATION COGNITIVE pour les personnes touchées par une maladie de la mémoire. Action proposée sur le territoire à compter de mai 2018.

Lieu : au CLIC de Thiers ou sur une commune du territoire du CLIC, en fonction des inscriptions.

Descriptif : Organisation d'ateliers mémoire - Ateliers organisés sous forme de sessions de 6 séances - Séances animées par un(e) neuropsychologue - Séances de 2h - Pour un groupe d'une dizaine de personnes.

Fonctionnement : Au cours de l'atelier, le professionnel propose des exercices visant à solliciter différentes fonctions cognitives. Ces ateliers sont construits autour des principes de respect des capacités des personnes malades, de limitation des situations d'échecs, d'adaptation aux profils et aux besoins. Des temps d'échanges sont proposés entre 2 exercices pour permettre aux participants de relâcher l'attention et favoriser la parole.

Public : Cette action s'adresse à des personnes souffrant de plaintes mnésiques d'origine pathologique, à un stade léger à modéré et vivant à domicile.

#### Objectifs :

-Préserver l'autonomie et améliorer la qualité de vie de la personne

-Mobiliser et stimuler les capacités restantes de la personne

-Ralentir le désapprentissage

-Apprendre des stratégies de mémorisation, renforcer les automatismes, instaurer des routines

-Travailler les différentes fonctions cognitives : mémoire épisodique, mémoire sensorielle, mémoire de travail, mémoire sémantique, mémoire prospective, fonctions attentionnelles et fonctions exécutives

-Favoriser l'estime de soi et les relations sociales

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez La Plateforme d'accompagnement et de répit 63 au 04 73 31 76 07 ou le CLIC de Thiers au 04 73 51 75 85

### → Le RAMPE (Relais Assistants Maternels Parents Enfants)

Un lieu d'écoute, d'information (sur les différents modes de garde existants, sur les questions en lien avec un contrat de travail...), d'échanges et de rencontres sur les pratiques professionnelles (ateliers d'éveil, réunions à thème, formation...).

À destination des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile), des parents et des enfants, et de toute personne intéressée par la petite enfance.

Le site de Courpière : 9 avenue de Thiers 63120 COURPIERE 09.81.46.23.68 [rampecourpiere@cctdm.fr](mailto:rampecourpiere@cctdm.fr)

Permanences d'information : lundi, mardi (08h45-11h), mercredi (08h45-12h45) et vendredi (14h15-17h)

Ateliers d'éveil\* : jeudi et vendredi (09h15-11h)

\* Ateliers ouverts aux enfants de moins de 4 ans, sur inscription dans la limite des places disponibles

### → Le chèque énergie

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux. Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée. Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

